

Exercice clos le 28/02/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				28/02/2023		28/02/2022	
Ventes de marchandises				209	210		
Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires)				215	214		
Production vendue services				217	218	290 000	226 000
Production stockée					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	17	2 934
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	290 017		228 934
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier () immobilier)					242	23 645	4 443
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE				243	372	1 240	1 341
Rémunérations du personnel					250	212 086	183 966
Charges sociales					252	28 323	17 119
Dotations aux amortissements					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					262	4	3
Total des charges d'exploitation (II)				264	265 299		206 872
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	24 719		22 063
Produits financiers				III	280	213 185	209 393
Produits exceptionnels				IV	290		
Charges financières				V	294	2 794	3 376
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)				VI	300		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)							
Impôts sur les bénéfices				VII	306	7 027	5 712
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	228 083		222 367
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	228 083
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324	7 027	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés				247			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC				248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
DÉDUCTIONS							
Entreprise nouvelle (44 sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)		138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)		991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992	
ZF ANG 44 quaterdecies		345	Inv. outre mer	344			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655			Créance report en arrière du déficit	346	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)		643			Dédution except. (art 39 decies B)	645	
Divers, dont : Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		647			Dédution except. (art 39 decies D)	648	350
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		641			Dédution except. (art 39 decies F)	990	190 000
Dédution except. (art 39 decies G)		649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		352	45 110
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356	
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)			360
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		370	45 110
						372	

3NG
Société à Responsabilité Limitée à Associée unique
au capital de 85 000,00 Euros
Siège social : 783 Boulevard de la Prairie – ZAC des Gastinelleries
44150 ANCENIS SAINT GEREON
812 724 649 RCS NANTES

AFFECTATION DU RESULTAT

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 3 AOUT 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 28 FEVRIER 2023

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice s'élevant à 228 082,74 Euros**, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

BENEFICE de l'exercice..... 228 082,74 Euros

- A titre de dividendes à l'Associée Unique, soit 4 000,00 Euros
Soit 4,71 Euros par part
- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves », soit..... 224 082,74 Euros

Par ailleurs, suite à la réduction de capital intervenue en date du 28 novembre 2022, l'Associée Unique décide de réaffecter la somme de 8 500,00 Euros du compte « Réserve légale » au compte « Autres réserves ».

Ce dividende serait mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associée Unique prend acte que :

- pour l'associé qui a le statut TNS dans la Société, en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par lui-même, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
 - à prélèvements sociaux (17,2%) pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.
 - à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

A ce titre, l'Associé Unique décide que les cotisations sociales afférentes à la distribution des dividendes seront prises en charge par la société.

- les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

* * *
*

Certifié conforme

Karine CAILLEAU,
Gérante



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 28/02/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 508 353 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 228 083 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Suite à la sortie de la société LIASA, le 24/10/2022, par voie de rachat des 850 parts sociales dont elle disposait, la société 3NG a réduit son capital social à hauteur de 85 000 euros.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			

TOTAL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.
Installations techniques, matériel et outillages ind.
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers
Mat. de transport
Mat. de bureau et info., mobilier
Emballages récupérables et divers
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

TOTAL

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence	
Autres participations	1 268 699
Autres titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières	

TOTAL

1 268 699

TOTAL GENERAL

1 268 699

Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des Immo en fin d'exercice
	Virement		
	Cession		

Frais d'établissement et de développement
Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Inst. gales., agencts. et aménagt. const
Installations techniques, matériel et outillages ind.
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers
Mat. de transport
Mat. de bureau et info., mobilier
Emballages récupérables et divers
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

TOTAL

Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations	-20 529	1 289 227
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières		

TOTAL

-20 529

1 289 227

TOTAL GENERAL

-20 529

1 289 227

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	524 227		524 227
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	132 000	132 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73	73	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	288	288	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 344	1 344	
Charges constatées d'avance	4 977	4 977	
TOTAL	662 909	138 682	524 227

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	715 953	50 193	406 212	259 549
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	580	580		
Personnel et comptes rattachés	9 628	9 628		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 263	12 263		
Impôts sur les bénéfices	2 743	2 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 000	25 000		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	198	198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	239	239		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	766 603	100 843	406 212	259 549
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	715 765			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 953			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2023	28/02/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	188	403
Emprunts et dettes financières diverses		193
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240	659
Dettes fiscales et sociales	16 838	50 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	17 266	51 488

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2023	28/02/2022
Créances rattachées à des participations	12 963	9 365
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	132 000	
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	144 963	9 365

In Extenso

SARL 3NG

Comptes annuels

Bilan au 28/02/2023

783 BOULEVARD DE LA PRAIRIE

44150 SAINT GERON

SIRET : 81272464900015

Karine Callen

Carthier Carthier



IN EXTENSO ANCENIS

540 Bd du Docteur Moutel

44154 Ancenis cedex

Tél : 02 40 83 17 52

Fax : 02 40 83 83 00

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 28/02/2023

Néant ☐

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 28/02/2023 ③	Net 28/02/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012		
- Autres	014	016		
Immobilisations corporelles	028	030		
Immobilisations financières (1)	040	042	1 289 227	1 268 699
(5) TOTAL I	044	048	1 289 227	1 268 699
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
Stocks marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	070	132 000	
Autres créances (3)	072	074	1 705	603
Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086	80 444	76 536
Charges constatées d'avance	092	094	4 977	14 749
TOTAL II	096	098	219 125	91 888
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112	1 508 353	1 360 587

PASSIF	28/02/2023	28/02/2022
Capital social ou individuel	120	85 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	17 000
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	411 667
Report à nouveau	134	
Résultat de l'exercice	136	228 083
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
TOTAL I	142	741 749
Provisions pour risques et charges	154	
TOTAL II	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	715 953
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	580
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	239
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176	766 603
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	1 508 353

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184
				665 761